



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

SYMPTTOM/ MP

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE SYNDICAL DU SYMPTTOM
DU JEUDI 22 MAI 2014**

Date de convocation : le 13 mai 2014

Le jeudi 22 mai 2014 à 19H00, le comité syndical du S.Y.M.P.T.T.O.M. s'est réuni en mairie de MONISTROL sur LOIRE, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert VALOUR, Président sortant.

I) ETAIENT PRESENTS

A. Les délégués titulaires dont les noms suivent

Mairie de BAS en BASSET

- . M. Gilles DAVID
- . M. Florent SABY
- . M. Ludovic GIRE

Mairie de VALPRIVAS

- . M. Jean-Jacques MOUNIER

Communauté de communes « Les Marches du Velay »

- . M. Jean Paul LYONNET
- . M. Luc JAMON
- . M. Jean PRORIOL
- . M. Xavier LIOGIER
- . M. François BERGER
- . M. Éric PETIT
- . M. Louis SIMONNET
- . M. Christophe NAVE
- . M. Yves BRAYE
- . M. Didier ROUCOUSE
- . Mme Sylvie BRUNON
- . M. Patrice MOUNIER

Communauté de communes des « Sucs »

- . M. Bernard GALLOT
- . M. Jacques SURREL
- . M. Daniel BILLARD
- . M. Robert CLEMENCON
- . M. Éric DUBOUCHET
- . M. Jean-Pierre MOULIN
- . M. Jean-Paul DEGACHE
- . M. Pierre ASTOR

B. Les délégués suppléants dont les noms suivent

Mairie de VALPRIVAS

- . M. Jean-Claude THIOLIERE

C. Participaient également à la réunion

Monsieur Bruno PAULET	Trésorier
Monsieur Michel OLAGNON	Directeur du Syndicat
Madame Marlène PETIT	Assistante de direction

II) ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

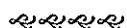
A. les délégués titulaires suivants :

Mairie de VALPRIVAS

. M. René PASCAL

Communauté de communes des « Sucs »

. Mme Annick HERITIER



I. INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Robert VALOUR, qui a déclaré installer dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical, les délégués désignés ci-après, élus par chaque collectivité adhérente :

Commune de BAS en BASSET :

o **Délégués titulaires :**

M. Gilles DAVID

M. Florent SABY

M. Ludovic GIRE

o **Délégués suppléants :**

M. Frédéric BERGER

Mme Yvette RUARD

Commune de VALPRIVAS :

o **Délégués titulaires :**

M. René PASCAL

M. Jean-Jacques MOUNIER

o **Délégué suppléant :**

M. Jean-Claude THIOLIERE

Communauté de communes des "Sucs":

• **Au titre de la commune de ARAULES :**

o **Déléguée titulaire :**

Mme Annick HERITIER

• **Au titre de la commune de BEAUX :**

o **Délégué titulaire :**

M. Daniel BILLARD

- **Au titre de la commune de BESSAMOREL :**
 - **Délégué titulaire :**
M. Eric DUBOUCHET

- **Au titre de la commune de GRAZAC :**
 - **Délégué titulaire :**
M. Jean-Pierre MOULIN

 - **Délégué suppléant :**
M. Jean-Pierre CHAPUIS

- **Au titre de la commune de LAPTE :**
 - **Délégué titulaire :**
M. Jean-Paul DEGACHE

 - **Délégué suppléant :**
M. Mathieu GIRINON

- **Au titre de la commune de RETOURNAC :**
 - **Délégué titulaire :**
M. Pierre ASTOR

 - **Délégué suppléant :**
M. Guy BEYSSON

- **Au titre de la commune de SAINT MAURICE DE LIGNON :**
 - **Délégué titulaire :**
M. Robert CLEMENCON

 - **Déléguée suppléante :**
Mme Catherine VEILLON

- **Au titre de la commune de YSSINGEAUX :**
 - **Délégués titulaires :**
M. Bernard GALLOT
M. Jacques SURREL

 - **Déléguée suppléante :**
Mme Marie-France BAZELIS

Communauté de communes "Les Marches du Velay" :

• **Au titre de la commune de BEAUZAC :**

○ **Délégués titulaires :**

M. Jean PRORIOL
M. Xavier LIOGIER

○ **Délégué suppléant :**

M. Jean-Pierre MONCHER

Au titre de la commune de LA CHAPELLE d'AUREC :

○ **Délégués titulaires :**

M. François BERGER
M. Eric PETIT

○ **Délégué suppléant :**

M. Philippe BERNARD

• **Au titre de la commune de MONISTROL sur LOIRE :**

○ **Délégués titulaires :**

M. Jean Paul LYONNET
M. Luc JAMON

○ **Délégués suppléants :**

M. Jean-Pierre GIRAUDON
Mme Beatrice LAURENT-BARDON

• **Au titre de la commune de SAINT PAL de MONS :**

○ **Délégués titulaires :**

Mme Sylvie BRUNON
M. Patrice MOUNIER

○ **Délégué suppléant :**

M. Jean-Pierre FAYARD

• **Au titre de la commune de SAINTE SIGOLENE :**

○ **Délégués titulaires :**

M. Yves BRAYE
M. Didier ROUCHOUSE

○ **Déléguée suppléante :**

Mme Ghislaine BERGER

• **Au titre de la commune de LES VILLETES :**

○ **Délégués titulaires :**

M. Louis SIMONNET
M. Christophe NAVE



II. ELECTION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU (4 VICES PRESIDENTS ET 1 SECRETAIRE)

Avant l'élection du futur Président, Monsieur Robert VALOUR énonce les ACTIONS qui ont été réalisés durant ses six dernières années :

- définition du périmètre du syndicat en regroupant les deux Communautés de Communes des Marches du Velay et des Sucs plus les communes de Bas en Basset et Valprivas,
- renégociation de plusieurs marchés dont celui de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), (estimation : 12 Millions d' Euros sur 6 ans),
- reprise des déchetteries en régie ainsi que leurs extensions et rénovations,
- collecte des ordures ménagères et collecte sélective sur les communes de Bas en Basset et de Valprivas,
- structuration du SYMPTTOM avec recrutement de personnel.

De nouvelles orientations devront être prises durant les années à venir. Il ajoute qu'un travail important doit être mené avec les collectivités de l'Est de la HAUTE-LOIRE, pour permettre l'avancée du plan départemental d'élimination des déchets.

Il insiste sur le fait qu'on peut être satisfait d'avoir une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) à 3 kilomètres du centre-ville sans trop de nuisance et d'avoir une solution pérenne pour l'enfouissement de nos ordures ménagères.

Il manifeste également un grand remerciement à tout le personnel du syndicat et souhaite un bon courage à tous les délégués.

Monsieur Jean PRORIOL, le plus âgé des membres du comité syndical, prend ensuite la présidence.

Monsieur Jean PRORIOL remémore à l'assemblée l'implication de Monsieur Robert VALOUR au sein du SYMPTTOM, et le remercie aux noms de tous les élus. Le territoire du syndicat est composé de la Communauté de Communes des Marches du Velay, de la Communauté de Communes des Sucs et des communes de Bas en Basset et de Valprivas. Il explique que pour l'association des Maires de France (AMF), la prévention des déchets est au cœur des débats pour réduire les tonnages enfouis.

Monsieur Ludovic GIRE, le plus jeune des membres du comité syndical, est désigné comme secrétaire.

Monsieur Jean PRORIOL, demande à l'assemblée s'il y a des candidats pour la présidence du syndicat.

Monsieur Jean-Paul LYONNET fait acte de candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur Jean PRORIOL invite le comité syndical à procéder au scrutin secret à l'élection d'un président.

Monsieur Jean-Paul LYONNET est élu, à la majorité absolue des suffrages, par 22 voix POUR, sur 25 suffrages comprenant trois bulletins blancs.

Monsieur Jean-Paul LYONNET prend à son tour la présidence de la séance, remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a ainsi témoignée. Il explique qu'avoir une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) sur sa commune n'est pas toujours simple, car celle-ci génère des odeurs, des flux dans les ruisseaux qui ne sont pas facile à traiter du fait des nouvelles normes environnementales. Il ajoute que son objectif principal est de poursuivre les engagements en cours et d'optimiser le fonctionnement de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux pour sa pérennisation.

Avant de procéder à l'élection des membres du bureau, il propose à l'assemblée d'élargir le nombre de membres siégeant au bureau afin de faire participer plus de collectivités aux décisions. Il propose à l'assemblée d'accorder le 1^{er} poste de vice-président à la Communauté de Communes des Sucs, le 2^{ème} poste à la commune de Bas en Basset, le 3^{ème} à la Communauté de Communes des Marches du Velay, le 4^{ème} poste à la Communauté de Communes des Sucs et le poste de secrétaire à la Communauté de Communes des Marches du Velay.

Il invite le comité syndical à, procéder au scrutin secret, à l'élection du 1^{ER} vice-président.

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Bernard GALLOT.

Monsieur Bernard GALLOT est élu à ce poste, à la majorité absolue des suffrages, par 23 voix POUR, sur 25 suffrages comprenant deux bulletins blancs.

Monsieur Bernard GALLOT remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a ainsi témoignée. Il explique que deux dossiers sont très importants sur les 6 ans à venir : pérenniser l'ISDND en lui donnant les atouts nécessaires sur le plan économique et environnemental. Il ajoute qu'il faut mutualiser et travailler ensemble pour permettre de rassembler nos collectivités sous la même bannière

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Florent SABY au poste de 2^{ème} vice-président et invite l'assemblée à procéder ensuite à l'élection.

Monsieur Florent SABY est élu à ce poste, à la majorité absolue des suffrages, par 25 voix POUR, sur 25 suffrages.

Monsieur Florent SABY remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a ainsi témoignée.

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur François BERGER au poste de 3^{ème} vice-président et invite l'assemblée à procéder ensuite à l'élection.

Monsieur François BERGER est élu à ce poste, à la majorité absolue des suffrages, par 20 voix POUR, sur 25 suffrages comprenant cinq bulletins blancs.

Monsieur François BERGER remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a ainsi témoignée. Il évoque que la pérennisation de l'ISDND est très importante, la prévention des déchets est un point particulier qui permet de réduire les déchets des ménages. Il pense que l'agrandissement de l'ISDND est une nécessité et que l'on pourra compter sur lui pour faire avancer ce dossier.

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Éric DUBOUCHET au poste de 4^{ème} vice-président et invite l'assemblée à procéder ensuite à l'élection.

Monsieur Éric DUBOUCHET est élu à ce poste, à la majorité absolue des suffrages, par 25 voix POUR, sur 25 suffrages.

Monsieur Eric DUBOUCHET remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a ainsi témoignée.

Monsieur le Président lit le courrier que lui a adressé Monsieur René PASCAL, maire de Valprivas qui se porte candidat au poste de secrétaire du bureau syndical. Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Yves BRAYE au poste de secrétaire et invite l'assemblée à procéder ensuite à l'élection.

Monsieur Yves BRAYE est élu à ce poste, à la majorité absolue des suffrages, par 16 voix POUR, sur 25 suffrages comprenant deux bulletins blancs, 6 voix POUR Monsieur René PASCAL et une voix POUR Monsieur Jean-Jacques MOUNIER.

Monsieur Yves BRAYE remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a ainsi témoignée. Il précise que sa candidature n'est pas opposition à celle de Monsieur René PASCAL, mais il considère que la ville de Sainte Sigolène doit être représentée au sein du bureau du SYMPTTOM.

Monsieur le Président propose d'ajouter 3 membres supplémentaires au bureau du SYMPTTOM, 1 membre supplémentaire pour la Communauté de Communes des Sucs, 1 pour la Communauté de Communes des Marches du Velay et un pour la commune de Valprivas. Les compétences du SYMPTTOM sont multiples et différentes pour toutes les collectivités adhérentes. D'un point de vue politique, il faut qu'on se mette d'accord sur les compétences que le syndicat doit acquérir.

Monsieur le Président se donne quelques mois pour prendre les décisions.

Monsieur Louis SIMONNET ajoute qu'il serait important d'étoffer et d'élargir le bureau.

Monsieur le Président explique qu'il est novice en matière de déchets et compte sur l'ensemble des délégués pour prendre les bonnes décisions sur les problèmes qui pourraient intervenir.

☺☺☺☺

Les points portés à l'ordre du jour étant épuisés, le Président laisse la parole aux délégués qui souhaitent intervenir.

Aucun membre présent ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 20 H 00.

☺☺☺☺

Le Président,

Jean-Paul LYONNET

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57